

RAPPORT D'ACTIVITES DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

INTRODUCTION

Le début de l'année 2013 a été marqué par le remplacement partiel de Sabine Ponti et Sidonie Lantonnat. Ainsi une grande partie des services du RAM a pu être assurée grâce à la solidarité de chacune. Ensuite, nous avons vécu des changements au sein de l'équipe d'animatrices RAM : le retour d'Audé Foucault en juin 2013, puis le départ de Sidonie Lantonnat en juillet.

La réflexion autour du réaménagement des locaux de l'AIPE à Moirans, initiée en 2012, s'est concrétisée sur le dernier trimestre 2013 : il y a dorénavant un bureau dédié au service du RAM, pour assurer la confidentialité et la qualité d'accueil lors des permanences administratives. Ce bureau permet une meilleure qualité de travail, les cinq salariées ayant ainsi chacune leur espace personnel.

Comme toujours, le partenariat et l'intercommunalité, nous ont permis d'élaborer des projets variés, avec l'envie de répondre au mieux à la demande du public fréquentant l'AIPE.

Il a donc été mis en place des temps festifs, mais aussi des actions issues d'un travail de réflexion sur le long terme, telle la mise en place de sessions de secourisme pour les assistantes maternelles prises en charge par leur DIF, la réunion de rentrée du RAM ou des séances de yoga assistante maternelle-enfant.

Pour la présentation du rapport d'activités du RAM, nous avons choisi d'expliquer l'organisation globale du relais. Les récents changements de municipalité, nous amènent à expliquer notre fonctionnement à de nouveaux élus, et nous tenterons de le faire le plus clairement possible afin de leur donner une vision d'ensemble.

I- Le déroulement d'un temps collectif

L'accueil des enfants et des assistantes maternelles

Les temps collectifs débutent toujours par un temps d'accueil individuel de l'assistante maternelle et des enfants accueillis. Cela est nécessaire pour entretenir une relation de confiance qui s'installe de séance en séance. Ce moment est privilégié pour instaurer un climat de bien être qui permettra à l'enfant d'évoluer sereinement dans les locaux.

Un temps d'échange autour d'un café est proposé pour fédérer le groupe d'assistantes maternelles autour d'un moment convivial. Ceci nous permet d'aborder des thèmes liés à la petite enfance et au métier d'assistante maternelle. Par ailleurs, diverses informations leurs sont communiquées sur l'évolution de leur profession ou de la législation,

mais aussi sur les conférences organisées par le RAM ou par les partenaires.

En parallèle, des sujets interviennent spontanément au sein du groupe et elles échangent sur leur pratique quotidienne. L'animatrice essaye de s'adapter aux besoins des unes et des autres, de trouver un équilibre entre sujets apportés et sujets spontanés.

Nous avons constaté que ces échanges leur permettaient de créer des liens et aidaient à l'intégration de nouvelles assistantes maternelles.

Le jeu libre

L'enfant a besoin de jouer sous le regard bienveillant de l'adulte. A partir de là, nous aménageons l'espace pour favoriser le jeu libre.

Nous installons des coins thématiques comme la dînette, l'espace livres, le tapis bébé, un espace motricité. Ces aménagements se font en fonction du matériel pédagogique dont disposent les animatrices et de la configuration des différents locaux sur chaque commune. Cela est enrichi par les malles de jeux qui tournent sur chaque lieu des temps collectifs tous les deux mois.

Les enfants qui viennent en temps collectifs ne se voient pas forcément le reste de la semaine, il est donc important de leur aménager cet espace de cohabitation pour tester leur relation à l'autre.

Pendant le jeu libre, l'adulte n'est pas exclu, il est invité à avoir une observation active : ainsi il remarquera les évolutions de comportement et de compétences de chaque enfant.

L'enfant se construit en jouant : il ne faut rien attendre d'autre de cette activité que le plaisir de l'enfant.

L'activité

Les activités, destinées aux enfants sont annoncées dans le planning mensuel. Elles s'articulent autour de thèmes définis régulièrement avec les membres de la commission RAM, et sont adaptées aux compétences des enfants.

Les activités représentent un temps ponctuel dans les temps collectifs, elles n'excèdent pas 15 à 20 minutes, ce qui représente le temps de concentration maximum pour un jeune enfant.

Les activités sont préparées en amont par l'animatrice, mais la mise en place, l'encadrement et le rangement se font en commun avec les assistantes maternelles.

L'activité n'est pas une fin en soi, c'est un moment du temps collectif tout aussi important que l'accueil, le goûter ou le jeu libre. L'activité est proposée à l'enfant, il n'est pas obligé d'y participer, de plus, il peut l'arrêter quand il veut.

L'idéal, pour l'enfant, c'est que l'activité soit cadrée par la présence de l'adulte qui donne des consignes simples (ne pas écrire

sur la feuille du copain ou sur la table, ne pas manger la pâte à modeler)... cependant nous tenons absolument à ce que l'adulte n'intervienne pas dans la production de l'enfant. Notre vision esthétique d'adulte est parfois frustrée par les productions enfantines que nous trouvons imparfaites, mais elles correspondent à leurs compétences à un moment précis de leur développement. Les enfants sont fiers (à juste titre) de ce qu'ils arrivent à faire : repasser sur leur dessin pour le finir ou colorier à leur place, c'est les dévaloriser, leur signifier qu'ils ne font pas bien !!!

Nous faisons attention de ne pas projeter notre vision d'adulte sur leurs productions, les enfants n'attendent aucun jugement de notre part, si ce n'est de voir dans notre regard l'approbation et la bienveillance.

Nous expliquons souvent aux assistantes maternelles qu'un enfant qui aime le noir n'est pas forcément un « psychopathe en puissance », et un enfant qui fait deux traits n'est pas un fainéant. Nous montrons l'importance de le laisser s'exprimer et de l'accepter tel quel.

Nous comprenons l'envie d'intervenir des assistantes maternelles, surtout lors de cadeaux type fêtes des Pères et des Mères... mais nous leur expliquons que les parents seront ravis d'avoir un objet fait par leur enfant même si il est un peu moins joli que sur le modèle.

L'assistante maternelle doit apprendre à faire confiance à l'enfant, il se développe, il évolue... elle ne doit pas brûler les étapes de son apprentissage !!!

Le rituel de fin

Les temps collectifs se terminent en chansons ou avec des histoires : après le rangement de la salle, ce moment particulier permet de se rassembler, pour retrouver le calme et partager un moment agréable tous ensemble.

Les enfants réclament cet instant qui nous sert aussi de préparation à la séparation. Nous montrons aux assistantes maternelles le rôle important que tiennent les rituels chez les enfants comme ce point final qui sert à structurer le temps et permet aux enfants de se repérer et d'anticiper.

II- Les permanences administratives

Elles sont bien fréquentées. Les demandes sont diverses. Elles concernent souvent la recherche d'un mode de garde sur la commune et les droits et devoirs des parents/employeurs et des assistantes maternelles/salariées. Les plages horaires des différents accueils sur chaque commune semblent convenir tant pour les personnes qui souhaitent rencontrer l'animatrice que pour celles qui veulent un renseignement au téléphone.

Les permanences restent avant tout un lieu d'informations administratives. En effet, l'animatrice explique divers documents comme la Convention Collective Nationale des Assistantes

Maternelles ou encore un modèle de contrat de travail. Celui-ci reste une des préoccupations principales dans la relation employeur /salarié. Ainsi nous pouvons accompagner les parents dans la contractualisation et les aider dans leur fonction d'employeur.

Le relais répond aussi aux besoins des parents d'être rassurés par rapport au professionnalisme des assistantes maternelles. En effet, l'assistante maternelle est la première personne inconnue du cercle familial à qui est confié l'enfant. L'animatrice peut aider les parents à se préparer à la séparation en les informant de la nécessité de la période d'adaptation de leur enfant chez l'assistante maternelle. Elle aborde aussi d'autres sujets sur la connaissance du jeune enfant en fonction de leurs demandes.

Elle propose aux parents qui le souhaitent une médiation soit pour permettre aux parents et assistantes maternelles de se retrouver autour du contrat de travail, soit lors de conflits entre adultes pour trouver des solutions pour le bien être de l'enfant.

Les assistantes maternelles peuvent aussi trouver un soutien dans leur pratique professionnelle et des informations sur les aspects législatifs et administratifs.

Le rôle de l'animatrice est de repositionner chaque personne dans son statut d'employeur ou de salarié.

III- Le partenariat

Le travail en partenariat représente une partie importante de notre activité d'animatrice RAM. Il y a différents partenaires : les partenaires institutionnels qui sont principalement la CAF, les élus, le Conseil Général de l'Isère ; et les partenaires « professionnels » qui sont par exemple, les puéricultrices de PMI, les professionnels de structures de crèche, des Centres Sociaux, de ludothèques, de bibliothèques, etc....

Nous travaillons donc en lien avec des partenaires institutionnels, sans qui le RAM n'existerait pas. Il s'agit tout d'abord, de la CAF qui apporte un soutien financier et technique (lors des Contrat Enfance Jeunesse par exemple). Nous rencontrons aussi plusieurs fois par an des techniciennes CAF de notre territoire avec qui nous échangeons sur des questions liées à notre pratique. C'est la CAF qui donne les grandes lignes de notre métier - avec les circulaires CNAF - et qui contrôle notre travail grâce notamment au Comité de pilotage du RAM.

Les autres partenaires institutionnels importants sont les municipalités, qui participent également financièrement et politiquement au RAM. En effet, leurs présences au Conseil d'Administration permettent de réfléchir avec les parents du bureau aux grandes orientations de l'association. Cette année 2013 a aussi été marquée par une réflexion sur la réforme des rythmes scolaires à laquelle plusieurs municipalités nous ont conviées afin de faire remonter l'incidence de cette réforme sur l'accueil des enfants chez l'assistante maternelle (rythmes des siestes des plus jeunes, sur le nombre d'accueil des périscolaires...).

Enfin, le Conseil Général de l'Isère apporte un soutien financier d'une part mais aussi sur le terrain via la PMI. Cette dernière fait partie de ce que nous nommerons les « partenaires professionnels ». Ce sont les partenaires avec qui nous partageons des projets ou des festivités. Nous sommes essentiellement en lien avec les puéricultrices de secteur que nous rencontrons bimestriellement. Lors de ces rencontres nous remettons la liste des assistantes maternelles à jour et nous échangeons sur des informations liées à la professionnalisation et à l'agrément des assistantes maternelles. La puéricultrice peut également venir en temps collectif pour échanger avec les assistantes maternelles sur certains aspects de leur travail, comme cela a été le cas sur l'année 2013 à St-Jean de Moirans ou à Moirans par exemple. Enfin certains projets communs entre le RAM et la PMI peuvent avoir lieu. Nous pouvons citer notamment le projet sur la garde d'urgence à Rives, en collaboration avec le centre Social de Rives et le multi-accueil de la Ribambelle. Nous avons alors travaillé avec les assistantes maternelles sur leur place et leur rôle dans ce type d'accueil particulier, sur la formalisation de la garde d'urgence et l'élaboration de documents nécessaires à cet accueil.

Il y a aussi la Maison de l'Emploi à Voiron avec qui, avec les autres animatrices RAM du Pays Voironnais, nous nous sommes réunis tous les deux mois pour échanger et faciliter l'accès des assistantes maternelles à la formation continue. Nous avons travaillé ensemble en lien avec les centres de formations (EPE, CFP Les Charmilles et ADEMEA), AGEFOS (le centre collecteur de fond) et IPERIA l'Institut (à l'origine du catalogue de formation).

D'autres partenariats intercommunaux existent. C'est le cas notamment de l'ACTI'BB. Il s'agit d'une Commission composée de parents bénévoles et de professionnels de la petite enfance qui se réunissent toutes les 6 semaines pour réfléchir sur des projets autour de la petite enfance. Les assistantes maternelles sont également invitées à ces Commissions. Grâce à l'ACTI'BB, elles ont pu participer, avec les enfants qu'elles ont en garde, aux ateliers de psychomotricité et au cirque. Plusieurs conférences leurs ont aussi été proposées : « *La télé et le jeune enfant* », « *Poser des limites, selon la méthode Faber et Mazlish* », « *L'alimentation du jeune enfant* ».

Au sein d'une même commune, des partenariats entre les structures de la petite enfance et/ou de l'enfance peuvent avoir lieu. Leur objectif est de créer du lien.

Il est en effet important de se connaître pour savoir parler des autres structures aux parents. Pour les enfants ces échanges permettent des passerelles entre les structures (par exemple entre le R.A.M. ou la crèche et les écoles maternelles). Cela permet aussi aux enfants et aux parents de découvrir d'autres lieux qu'ils n'ont peut-être pas l'habitude de fréquenter, d'où des temps organisés à la bibliothèque de La Murette ou à la ludothèque de Moirans.

Pour les assistantes maternelles, nous pouvons les intégrer dans un réseau de professionnels de la petite enfance valorisant ainsi leur métier. Elles peuvent aussi se confronter aux pratiques d'autres professionnels de la petite enfance. C'est notamment le cas lorsque nous organisons des temps collectifs commun avec une crèche. De même, à Moirans par exemple, où pour Carnaval un spectacle est créé impliquant le RAM et La Balancelle.

Le partenariat permet également de proposer des activités ou des festivités communes qui peuvent alors être plus riches pour un coût moindre. Ainsi, à Rives grâce à un partenariat entre les structures du pôle Petite Enfance (comprenant le R.A.M., le Multi-accueil, le Centre Social, le Lieu d'Accueil Enfants- Parents, l'Association familial et la PMI), nous avons pu mettre en place cette année des ateliers de communication adultes-enfants selon la méthode de Faber et Mazlish, un groupe de parole « Entre parents » bimestriel, un spectacle de Noël, l'accueil des bébés, un spectacle de carnaval... Il est certain que pour une structure seule il serait difficile de mettre en place tous ces temps forts que ce soit en termes de temps ou de coût.

Ensuite, lorsque les liens entre les partenaires sont suffisamment pérennisés, une réflexion ou une information commune aux structures intervenant autour d'une même tranche d'âge, peut se faire. Ça a été le cas à Rives, en 2013, lorsque les partenaires du Pôle Petite Enfance ont fait une formation commune sur « l'accompagnement à la parentalité ».

Aujourd'hui, le partenariat est très différent d'une commune à l'autre. Il peut être structuré, formalisé avec par exemple la création d'un Pôle comme à Moirans (créé en 2013) ou à Rives. Il peut être ancien ou récent voire en création comme pour les communes du Club des 5, plus récemment arrivée à l'AIPE. Il peut être plus ou moins actif selon les périodes comme notamment à Saint-Jean-de-Moirans où le partenariat repart avec la création d'un jardin commun au RAM et à la crèche Les P'tit Loups. Cela dépend bien sûr de la présence ou non d'autres structures petite enfance sur la commune mais aussi de leur disponibilité à ce type de travail.

Le partenariat est à la base de la création du RAM. Mais il n'est pas figé, il s'entretient et se renouvelle sans cesse. Il faut du temps mais c'est une grande richesse tant pour les usagers (parents et enfants) que pour les professionnels.

IV- L'Intercommunalité

L'AIPE est une association intercommunale, comme son nom l'indique : « Association Intercommunale pour la Petite Enfance ». Elle est présente sur 8 communes du pays voironnais : Moirans, St Jean de Moirans, Rives, St Blaise du Buis, La Murette, Réaumont, Charnècles et St Cassien. L'intercommunalité de l'AIPE est associative, elle dépend des contributions et de la participation des communes membres, fixées par convention.

Si ce fonctionnement en intercommunalité peut parfois être alourdi par la multiplication des interlocuteurs lors des démarches administratives, c'est avant tout un énorme atout pour le développement de projets, la création d'un réseau de professionnels autour de la Petite Enfance et la diffusion d'informations.

Dans la vie du RAM et de l'association, toute l'équipe de parents bénévoles et de salariées est attentive à mettre en avant cette spécificité intercommunale. Nous essayons de répartir les réunions, les conférences et les festivités sur les diverses salles mises à disposition par les communes. Par exemple, pour 2013, il y a eu, entre autres :

- des ateliers yoga enfant-parent sur **St Blaise du Buis**. Ces ateliers ont été proposés dans le but de privilégier l'interaction enfant-parent à travers une pratique relaxante. Le plaisir de partager un moment à deux.
- une conférence-débat sur le contrat de travail et la convention collective à **Réaumont**.
- la réunion de rentrée du RAM sur **Rives** : cette réunion est un temps convivial d'information pour assistantes maternelles et parents, les animatrices y présentent les divers partenaires (PMI, Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais, intervenante yoga) et les projets intercommunaux à venir.
- l'AG 2012 à **Moirans** : cette année, elle fut couplée avec la Fête de l'AIPE mais ne rencontra pas le succès escompté. Un atelier « cuisine en famille » avait été proposé avec dégustation après l'AG. Ateliers variés et « baby-sitter » avaient été prévus pour que ce temps soit agréable pour les enfants et sans contraintes pour les parents.
- la conférence « Poser des limites » sur **St Jean de Moirans** : cette conférence tirée de la méthode Faber et Mazlish a été un énorme succès, tant auprès des parents que des professionnels de la Petite Enfance.
- Une animation cuisine à **St Cassien**. □
le spectacle de Noël sur **La Murette**.

Si les projets intercommunaux peuvent être, pour certains, ponctuels, d'autres sont récurrents et reconduits chaque année, tel que :

-le spectacle de Noël : De septembre à décembre 2013, des assistantes maternelles et quelques parents des 8 communes ont travaillé sur « Le petit déjeuner de la famille Castor ». Cela a abouti à un spectacle présenté aux enfants, à leurs parents et assistantes maternelles le 8 décembre 2013, sur la commune de La Murette. Plus de 300 personnes étaient présentes ce jour-là. Pour ce spectacle, tout a été créé de A à Z, l'histoire et le texte ont été inventés, des comptines connues ont été revisitées, des costumes ont été cousus... Comme chaque année, la réalisation de ce spectacle a demandé un investissement important aux participants, et comme chaque année, l'envie et l'enthousiasme des actrices, chanteurs et décoratrices ne se sont pas démentis. Ce spectacle apporte beaucoup aux assistantes maternelles, qui se sentent valorisées par les retours des enfants et parents qui ont vu le spectacle.

- « L'Echo des Bout'Choux », journal intercommunal, bimestriel du RAM de l'AIPE, diffuse des

informations diverses et idées de bricolage en tout genre : informations sur la profession d'assistante maternelle et sur la petite enfance, dates de spectacles et de conférences, recettes et petites annonces... sont émises par des assistantes maternelles, des parents et les animatrices RAM de l'AIPE. Ce journal reflète le dynamisme du RAM et permet de tenir les parents et assistantes maternelles informés de tout ce qui s'y fait. Depuis de nombreuses années, la mise en page du journal est toujours assurée par la même assistante maternelle : elle cherche toujours à l'enrichir d'icônes humoristiques ou tendres en lien avec les articles, ce qui exige un temps de travail non négligeable.

-La commission RAM existe depuis plusieurs années, elle permet des échanges entre les assistantes maternelles, les parents bénévoles et les animatrices RAM.

Cette instance réfléchit à la mise en œuvre de projets comme des conférences, des spectacles à destination des jeunes enfants, des propositions de formation ou encore des soirées créatives pour les assistantes maternelles et les parents.

Cette commission est un espace de dialogue et de réflexion où chacun peut donner son point de vue. Les assistantes maternelles et parents des différentes communes se rencontrent et apprennent à se connaître, ce qui favorise une certaine ouverture d'esprit et apporte plusieurs points de vue sur un projet.

Là encore, l'investissement de plusieurs assistantes maternelles se poursuit depuis de nombreuses années dans la Commission RAM: bien impliquées dans la vie de leur RAM, elles peuvent ainsi faire figure de représentantes auprès des autres assistantes maternelles. Elles permettent de faire remonter les suggestions ou ressentis de leurs collègues et diffusent les décisions prises au sein de la commission. Cependant, cet engagement sur le long terme épuise certaines qui souhaiteraient que de nouvelles assistantes maternelles prennent la relève. A nous de motiver de nouvelles recrues !

-En 2013, les sorties de fin d'année nous ont menés à La ferme du Langot à Charavines : pour satisfaire les assistantes maternelles et parents des huit communes, nous avons dû organiser deux demi-journées...qui furent plus que fréquentées (66 et 85 personnes). Au programme, balade en calèche, tour à dos d'âne, présentation de poussins, de lapins, de cochons et autres animaux de basse-cour. Les journées furent chaudes et fatigantes, mais tout le monde est reparti content. Ce type de journée conviviale permet de faire connaissance avec des assistantes maternelles et parents des autres communes, ce qui est toujours intéressant.

Comme autres sorties, nous avons proposé sur chaque commune une sortie à la caserne de pompiers la plus proche : c'est à chaque fois un émerveillement pour les enfants, car les

pompiers jouent vraiment le jeu : cette année sur Moirans, ils ont simulé une intervention sur feu : Sirène, grande échelle, jet d'eau, sauvetage en haut d'une tour... les enfants n'en perdaient pas une miette. Ces sorties sont suivies d'un pique-nique au parc, pour ceux et celles qui le désirent.

De nombreux projets font appel à la mutualisation de moyens matériels et financiers : ainsi, les animatrices ont mis en service un roulement de plusieurs malles thématiques, afin que chaque lieu de temps collectif bénéficie des mêmes jeux. Ainsi le matériel proposé est tout aussi éducatif et varié, que le temps collectif se passe sur une « petite » ou une « grande » commune.

Nous veillons aussi à apporter un service de qualité sur chacune des communes liées à l'AIPE : des permanences sont assurées sur chaque commune et si les temps collectifs sont parfois regroupés pour plusieurs communes, des temps festifs exceptionnels sont proposés, en complément.

Nous constatons donc que le bénéfice de l'intercommunalité profite aussi bien à l'AIPE qu'aux communes, c'est un véritable fonctionnement « donnant-donnant ». L'association bénéficie de subventions et de prêt de salles pour organiser ses services et proposer des manifestations, et les communes offrent ainsi aux familles un service d'information de proximité, des activités variées pour les jeunes enfants et des conférences de qualité. Ces prestations sont d'autant plus appréciables pour les petites communes qui n'ont pas d'autres structures pour permettre l'élaboration de tels projets.

CONCLUSION

L'année 2013 a été riche en événements et en animations : changement d'équipe, nouveau bureau, les festivités et actions du Pôle Petite Enfance, la réunion de rentrée, la fête de l'AIPE, le spectacle de Noël de l'AIPE, les conférences, les carnivals, le yoga, les soirées créatives....

En faisant le bilan de cette année, nous constatons que nous avons cependant de plus en plus de mal à mobiliser les assistantes maternelles et les parents sur des conférences ou réunions d'information.

Nous avons donc réfléchi au sens de toutes ces actions et de notre travail. Le RAM est pour les assistantes maternelles et les parents, il faut donc partir de leurs besoins.

En ce sens, nous avons élaboré un questionnaire en Commission RAM, afin de connaître les attentes des personnes sur l'organisation et les thèmes de conférences.

Pour 2014, nous avons donc décidé de nous centrer sur l'existant en poursuivant les actions qui fonctionnent et qui ont du sens pour les assistantes maternelles et les parents.

PERSPECTIVES 2014

Voici pour l'année 2014 les projets que nous souhaitons mettre en place sur l'intercommunalité du RAM :

- La venue d'une intervenante sur les temps collectifs, puis en soirée, pour échanger sur l'importance du livre pour le jeune enfant.
- Fêter les 20 ans du RAM : afin que les assistantes maternelles et les parents soient partie prenante, nous organisons un groupe de réflexion ouvert à tous pour organiser cet évènement.
- Les portes ouvertes du RAM au printemps : les parents pourront ainsi découvrir le lieu du temps collectif que fréquente leur enfant, voir une exposition de photos et avoir un aperçu du déroulement d'une séance.
- La reconduction des ateliers de communication adultes-enfants ouverts aux parents et aux assistantes maternelles.

A cela s'ajouteront les incontournables : sorties de fin d'année, la préparation du prochain spectacle de Noël, une réunion de rentrée sur chaque commune, une soirée créative ...